

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 12 mars 2025

Le Conseil municipal a nommé Mlle Aliénor Steinier en qualité d'apprentie employée de commerce de 1ère année pour la rentrée d'août 2025.

Le Conseil municipal a renouvelé le soutien de la Municipalité de Savièse accordé à toutes les familles et jeunes, sur l'achat d'un abonnement Magic Pass 25/26, soit :

- CHF 160.- pour les jeunes, de 16 à 25 ans révolus
- CHF 189.- pour les enfants, de 6 à 15 ans

Pour certaines manifestations organisées sur le territoire communal, il est demandé aux organisateurs d'installer des clôtures pour délimiter le périmètre des activités. Dans la continuité du soutien apporté aux organisateurs locaux, le Conseil municipal a donné son accord pour l'achat de 150 clôtures (500m) incluant les éléments complémentaires nécessaires à leur montage et à leur stockage.

Le Conseil municipal a validé la création de la nouvelle société "CAD St-Germain SA" et ses statuts pour le financement, la construction, puis l'exploitation de la centrale de chauffe du CAD de St-Germain.

Le Conseil municipal a accepté l'offre de CIGES SA pour les travaux sur GEFI permettant de gérer les taxes de séjour et d'hébergement. Le Conseil municipal a adjugé le renouvellement des licences Autocad à Intercad SA.

Dans le cadre de la sécurisation de la Tornassière à Granois, le Conseil municipal a adjugé :

- les prestations de suivi environnemental de réalisation des mesures au bureau biol conseils sa / succursale de Sion
- les prestations d'ingénierie civile pour les phases d'appel d'offres et de réalisation au bureau ARX c/o Pini Groupe SA, succursale de Sion

Le Conseil municipal a accepté diverses demandes d'agrégation à la Bourgeoisie de Savièse et décidé de les soumettre à l'approbation de l'assemblée bourgeoise du 31 mars prochain, soit .

- M. Cotter Guillaume et ses deux filles Charlotte et Louise
- Mme Mathilde Dauphin
- M. Cédric Favre
- Le jeune Gabriel Cotter

Le Conseil municipal a pris connaissance des plans et fiches définitives relatifs au classement et à la mise sous protection du patrimoine bâti des secteurs de St-Germain-Prinzières. Il valide le classement des bâtiments pour ces secteurs.

La colonie de vacances 2025 sera organisée du samedi 5 au samedi 12 juillet au Tessin. Pour la troisième année consécutive, Madame Monica Del Castillo est engagée comme responsable.

Le Conseil municipal a pris connaissance des propositions de réaménagement des différents parkings de St-Germain et valide la suite de la procédure, à savoir la mise à l'enquête auprès de la Commission cantonale de signalisation routière.

Le Conseil municipal a délivré le droit de cité de Savièse au jeune Masek Hugo.

Le Conseil municipal a adjudgé les prestations hydrogéologiques 2025 concernant la constitution du dossier MEP des zones de protection des sources au bureau ALPGEO sàrl.

Le Conseil municipal a adjudgé l'achat d'un véhicule pour le service des travaux publics auprès du garage Lazer SA.

Le Conseil municipal a donné son accord de principe pour organiser une réception sous la forme d'une fête populaire pour marquer la désignation de M. Mathias Reynard à la Présidence du Conseil d'Etat. La date retenue pour cette fête est celle du samedi 7 juin prochain.